Vous êtes...

- Professionnel de santé libéral
- Professionnel d'un établissement sanitaire, médico-social ou social
- Élu ou professionnel d'une mairie, d'un CCAS, d'une Com de Com, du Conseil Départemental
- Bénévole
- Usager ou aidant

Le DAC vous accompagne dans la recherche de solutions adaptées aux besoins évalués et vous apporte une réponse graduée.

En collaboration avec le médecin traitant et les professionnels déjà en place sur la situation, le DAC intervient en subsidiarité des services existants.

Un seul numéro à composer :

03.52.62.67.37

ANTENNE NORD
10 Rue de la Chaussée Romaine
02100 - SAINT QUENTIN

ANTENNE CENTRE
10 Bis Rue Eugène Leduc
02000 - LAON

ANTENNE SUD
4 Avenue Pierre et Marie Curie
02400 CHÂTEAU-THIERRY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

Dispositif d'appui à la coordination
APPUI SANTÉ AISNE

APPUI SANTÉ Aisne

03.52.62.67.37

Vous faites face à une situation qui vous semble complexe ? Appelez nous !

(du lundi au vendredi, de 9h à 17h)

contact@appuisanteaisne.fr

Le DAC, c'est quoi ?

Un guichet unique pour le département de l'Aisne.

Une équipe pluridisciplinaire prête à intervenir en **subsidiarité** de vos compétences.

Un dispositif gratuit pour tous.

Un appui aux professionnels du sanitaire, du social, du médicosocial et aux bénévoles.

Un facilitateur d'information, d'orientation et de coordination de parcours d'aide et de soins.

Situation complexe ?

Usager en difficulté multi-dimensionnelle, sans distinction d'âge ou de pathologie :

- **Sanitaire :** Polypathologie, Handicap, Troubles cognitifs, Soins palliatifs, ...
- **Social :** Précarité, Isolement, ...
- **Environnemental :** Problématique familiale, Logement inadapté, ...
- **Aides et soins inadaptés**
- **Aidant en difficulté ou Épuisement**

Situation Complexe

Contact du DAC

Accompagnement

Information & Orientation

Prise de contact avec l'usager et les intervenants

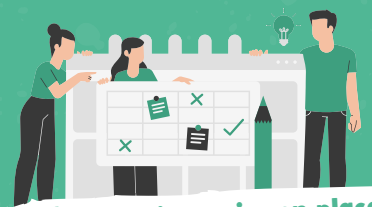

Élaboration, mise en place et suivi du PPCS

Évaluation multi-dimensionnelle

La durée d'accompagnement varie selon les besoins de l'usager. Sur toute cette période, le DAC collabore avec le médecin traitant et les différents intervenants.

Nos missions

Informer et orienter vers les services adaptés du territoire.

Accompagner l'usager dans un **P**lan **P**ersonnalisé de **C**oordination en **S**anté (PPCS) élaboré en partenariat avec les intervenants déjà en place, suite à une évaluation multidimensionnelle complète.

Faciliter la mise en place des aides et des soins et coordonner les actions.

Établir une relation entre les différents professionnels, l'entourage et l'usager.

Participer à la mise en œuvre d'une offre territoriale fluide et complète : favoriser l'interconnaissance des acteurs sur le territoire, identifier les ruptures de parcours, participer ou animer des espaces de réflexion et de co-construction.

Nos compétences

Nos médecins, infirmiers, psychologues et travailleurs sociaux vous soutiennent dans l'accompagnement de situations complexes, sans distinction d'âge ou de pathologies. Ils vous apportent également leurs expertises en soins palliatifs, gériatrie et diabétologie.